

Code Natura 2000 : 1166

## Triton crêté

### Carte d'identité

**Nom scientifique :** *Triturus cristatus*

**Classification :** Batracien, Urodèle

**Taille :** 10 à 14 cm pour les mâles ; 11 à 18 cm pour les femelles

**Poids :** 6 à 15 grammes

**Durée de vie :** 7 à 8 ans en moyenne et jusqu'à 17 ans en nature

**Habitats :** mares et autres pièces d'eau en milieux ouverts avec nombreux éléments structurant le paysage

**Nombre d'œufs :** 200 à 400

**Alimentation :** invertébrés (insectes, vers, mollusques) et têtards

**Protection :** conservation et restauration de mares, conservation de la diversité paysagère

**Statut :** vulnérable



diamètre, souvent plus clairs, blanc-jaunâtre et non bruns ou gris.

### Identifier

Amphibien urodèle, possédant donc une queue à l'état adulte, le triton crêté est le plus grand de nos quatre tritons. Les mâles sont en général un peu plus petits et légers que les femelles : de 10 à 14 cm chez les mâles pour 11 à 18 cm chez les femelles, avec un poids de 6 à 15 grammes. Ce triton possède une peau verruqueuse très caractéristique. Sa queue est comprimée, légèrement dentelée et traversée d'une bande médiane blanche à bleutée. Les deux sexes sont bien différents durant la saison de reproduction (période aquatique). Le mâle est caractérisé par une haute crête dorsale dentelée (disparaissant à la fin de la période aquatique), le dos et une partie des flancs brun foncé marbré de taches noirâtres, la face ventrale jaune orangé maculée de grosses taches noires irrégulières, ainsi que les flancs, la gorge, la tête, parfois les patte, vermiculés par de petites taches blanches et noires. La femelle se différencie principalement par l'absence de crête dorsale, par des couleurs plus ternes et le dessous orangé de la queue. Certaines femelles ont une raie dorsale jaunâtre.

Les larves sont assez faciles à identifier. Elles sont grandes (6-10 cm) comparées à celles des autres tritons. Elles possèdent des pattes grêles, aux doigts et orteils fort effilés, ainsi qu'une haute crête sur le dos et la queue. La queue se termine nettement en pointe et se prolonge par un filament bien visible. Les œufs ovales, fixés isolément aux plantes aquatiques, sont plus grands que ceux des autres tritons, environ 2 mm de

### Observer

Le triton crêté occupe une vaste aire couvrant l'Europe continentale et l'ouest de la Sibérie à l'exception des zones à l'extrême sud ou l'extrême nord. En Région wallonne, l'espèce est localisée, présente sous forme de petits noyaux de peuplement, dans la plupart des régions, sauf en Ardenne. Elle se maintient surtout en Fagne-Famenne et est plus disséminé en Condroz, dans le bassin de la Vesdre et en basse Meuse, dans le Hainaut et en Lorraine. Il est quasi absent du Brabant wallon et en Hesbaye. En Wallonie, les effectifs observés depuis près de vingt ans sont très faibles. Il existe peu d'observations de plusieurs dizaines d'individus à l'eau ensemble.

Le triton crêté est une grande espèce, qui vit longtemps et qui est plus aquatique et nocturne que nos autres espèces de tritons. L'hibernation, assez longue, s'étend principalement de fin septembre à mars. Les tritons crêtés s'abritent alors dans des cavités diverses, parfois à plusieurs dizaines de centimètres de profondeur. Le retour à l'eau pour la reproduction a surtout lieu en mars-avril. Ils sont observés assez longtemps à l'eau, jusqu'en juillet-août.

Après fécondation, les femelles déposent leurs œufs un par un, dans la végétation aquatique. La ponte peut s'étaler sur 3 à 4 mois et totalise de 200 à 400 œufs. Le développement larvaire de cette espèce appréciant les eaux chaudes permet souvent aux grandes larves

de se métamorphoser environ trois mois plus tard. Des larves issues de pontes tardives peuvent passer l'hiver dans les points d'eau où elles ont éclos et sortent alors généralement de l'eau au printemps suivant.

Au sortir de l'eau, les tritons poursuivent une vie terrestre nocturne, principalement en milieu boisé, sur les lisières, dans les prés, les friches ou d'autres milieux herbacés, à quelques dizaines de mètres du lieu de reproduction. Plus tôt en saison, des déplacements peuvent avoir lieu d'un site à l'autre en période de reproduction. À cette occasion, des « routes » particulières, le long de haies ou de lisières, seraient empruntées d'une année à l'autre. Le domaine estival et les sites d'hivernage se trouvent en général dans un rayon ne dépassant pas 250-400 m (parfois jusqu'à 1 km) autour des lieux de reproduction. Dès septembre et certainement octobre, les tritons entrent dans une phase de vie ralentie.

Le régime alimentaire des adultes est composé de larves d'insectes, de vers de terre, de mollusques, de petits crustacés terrestres, de sangsues et de têtards. Ils consomment aussi des œufs et des larves de tritons... Les larves ingèrent surtout des petites proies.

Le triton crêté est avant tout une espèce des campagnes et des paysages ouverts des plaines et des collines de basse altitude dans nos régions. Plus exigeant que les autres tritons, il recherche des paysages compartimentés et se reproduit dans les mares, étangs, abreuvoirs et fossés de préférence assez profonds, de taille supérieure à 25 m<sup>2</sup>, permanents, riches en végétation aquatique, dépourvus de poissons et bien ensoleillés. Son domaine terrestre comprend des prairies, haies, lisières, bosquets ou des friches. Il peut coloniser des sites récents comme les carrières sous eau (argilières, sablières...). Régulièrement, l'espèce occupe des grappes de mares proches les unes des autres.

### Protéger

La destruction de ses habitats ou une gestion qui les altère et les banalise est la menace majeure. Les principales causes de destruction de l'habitat aquatique du triton crêté sont : le comblement artificiel ou naturel des pièces d'eau, le boisement des berges, la pollution des plans d'eau (diffusion de pesticides et engrais, décharges d'immondices), l'introduction de poissons. Pour les habitats terrestres : la réduction des prairies permanentes, la pression agricole intensive, la disparition des petits éléments paysagers, la disparition et

la rareté des abris, la présence de routes fréquentées (mortalité).

La gestion de l'habitat du triton crêté consiste essentiellement au maintien et à la restauration d'habitats aquatiques et terrestres de qualité. Là où subsiste l'espèce, des réseaux de mares et étangs de reproduction sont à reconstituer en tenant compte de la mobilité réduite de l'espèce. La création de nouveaux sites est à envisager pour compenser les disparitions naturelles et les destructions. Une population locale dépend en général de l'existence d'un réseau suffisamment dense de mares proches, interconnectées, avec un optimum de 4 à 8 mares par km<sup>2</sup>, avec des formations arbustives et arborées proches (au plus quelques centaines de mètres de distance).

Les mesures de gestion des sites occupés comprennent la mise en place des zones tampon de 30 à 60 m de large autour de la mare (pose de clôtures) et l'élimination des poissons éventuels, une gestion extensive des prairies voisines (faible charge en bétail, faible fertilisation, pas de pesticides...), le maintien des lisières et de petits éléments structurant le paysage (arbres, bosquets, pierriers, vieux murs...) dans un rayon de quelques dizaines de mètres autour des points d'eau. Les risques de braconnage sont à prendre en compte.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

